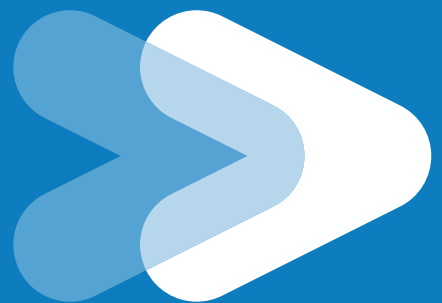


# Rapport financier 2021



# Table des matières

## 2

**Aperçu financier et revue financière  
des états financiers consolidés (non audités)**

## 11

**Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation  
de l'information financière**

## 12

**Rapport des auditeurs indépendants**

## 15

**États financiers consolidés**

- 15 État consolidé des résultats
- 16 Excédent de fonctionnement consolidé à des fins fiscales
- 17 Déficit d'investissement consolidé à des fins fiscales
- 18 État consolidé de la situation financière
- 19 État consolidé de la variation de la dette nette
- 20 État consolidé des flux de trésorerie
- 21 Charges consolidées par objet
- 22 Notes complémentaires
- 46 Tableaux complémentaires
  - Tableau 1 - Excédent accumulé consolidé
  - Tableau 2 - Endettement total net à long terme consolidé

## Aperçu financier et revue financière des états financiers consolidés (non audités)

---

La revue financière des états financiers consolidés doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés de la STM et les notes afférentes.

La STM tient à mentionner que cette revue contient des énoncés basés sur des estimations et des hypothèses.

Les renseignements contenus dans cette revue tiennent compte des événements survenus jusqu'à la date de publication du présent rapport annuel.

## Aperçu financier consolidé de la STM (non audité)

(en milliers de dollars)

	2021	2020
<b>RÉSULTATS</b>		
Revenus de fonctionnement	1 569 193	1 581 711
Revenus d'investissement	1 015 438	746 655
Charges	1 828 803	1 796 701
Excédent de l'exercice	755 828	531 665
<b>SITUATION FINANCIÈRE</b>		
Actifs financiers	4 078 090	3 800 210
Passifs	6 105 113	5 678 858
Dette nette	(2 027 023)	(1 878 648)
Actifs non financiers	8 090 990	7 186 787
Excédent accumulé	6 063 967	5 308 139
<b>FLUX DE TRÉSORERIE</b>		
Activités de fonctionnement	744 698	917 006
Activités d'investissement en immobilisations	(1 247 989)	(1 231 201)
Activités de placement	12 125	86 766
Activités de financement	418 094	521 367
Trésorerie	264 380	337 452
<b>INFORMATIONS À DES FINS FISCALES</b>		
Excédent de fonctionnement	-	-
Déficit d'investissement	(165 800)	(200 067)
Endettement total net à long terme	2 024 823	1 689 173
<b>INFORMATIONS ADDITIONNELLES</b>		
Acquisitions d'immobilisations	1 452 658	1 194 217
Émission de dette à long terme	677 150	760 798
Taux d'intérêt moyen sur les emprunts temporaires	0,27 %	0,26 %
Taux d'intérêt moyen sur la dette à long terme	2,75 %	2,88 %

## Revue financière

Les informations financières présentées ci-dessous sous la dénomination « Résultats d'exploitation à des fins fiscales consolidé » proviennent de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales consolidé. Elles sont regroupées de façon à inclure dans les revenus et les charges les éléments de conciliation à des fins fiscales afin d'en faciliter sa compréhension.

### ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS

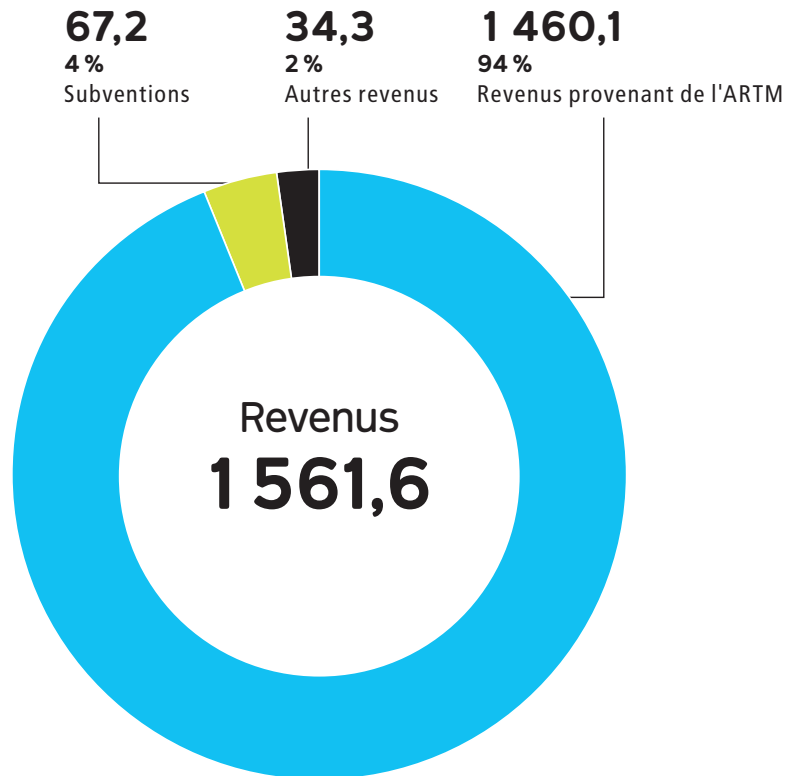
(en milliers de dollars)

	Budget	2021	2020
<b>REVENUS</b>			
Revenus provenant de l'ARTM	1 506 962	1 460 126	1 447 502
Subventions	74 111	67 171	74 942
Excédent reporté	-	-	457
Autres revenus	33 797	34 334	33 396
	<b>1 614 870</b>	<b>1 561 631</b>	1 556 297
<b>CHARGES</b>			
Rémunération	806 988	770 694	769 975
Charges sociales	251 717	257 048	248 711
Transport et communication	155 422	116 866	117 623
Honoraires professionnels	12 690	21 302	19 975
Achats de services techniques	25 810	51 793	47 576
Location	16 384	17 886	17 381
Entretien et réparation	27 283	17 772	17 808
Fourniture de services publics	264	275	255
Autres biens non durables	96 525	94 793	105 867
Frais de financement à court terme	3 576	3 058	387
Intérêts et frais de financement à la charge de:			
la Société	144 100	141 438	136 506
du gouvernement du Québec	74 111	67 482	68 481
Affectations au fonds d'immobilisations	-	1 224	5 752
	<b>1 614 870</b>	<b>1 561 631</b>	1 556 297
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	-	-	-

La STM a entamé l'année 2021 avec un budget équilibré de 1,6 G\$. Au 31 décembre 2021, les résultats financiers affichent un excédent de fonctionnement nul.

## ANALYSE DES REVENUS D'EXPLOITATION À DES FINS FISCALES

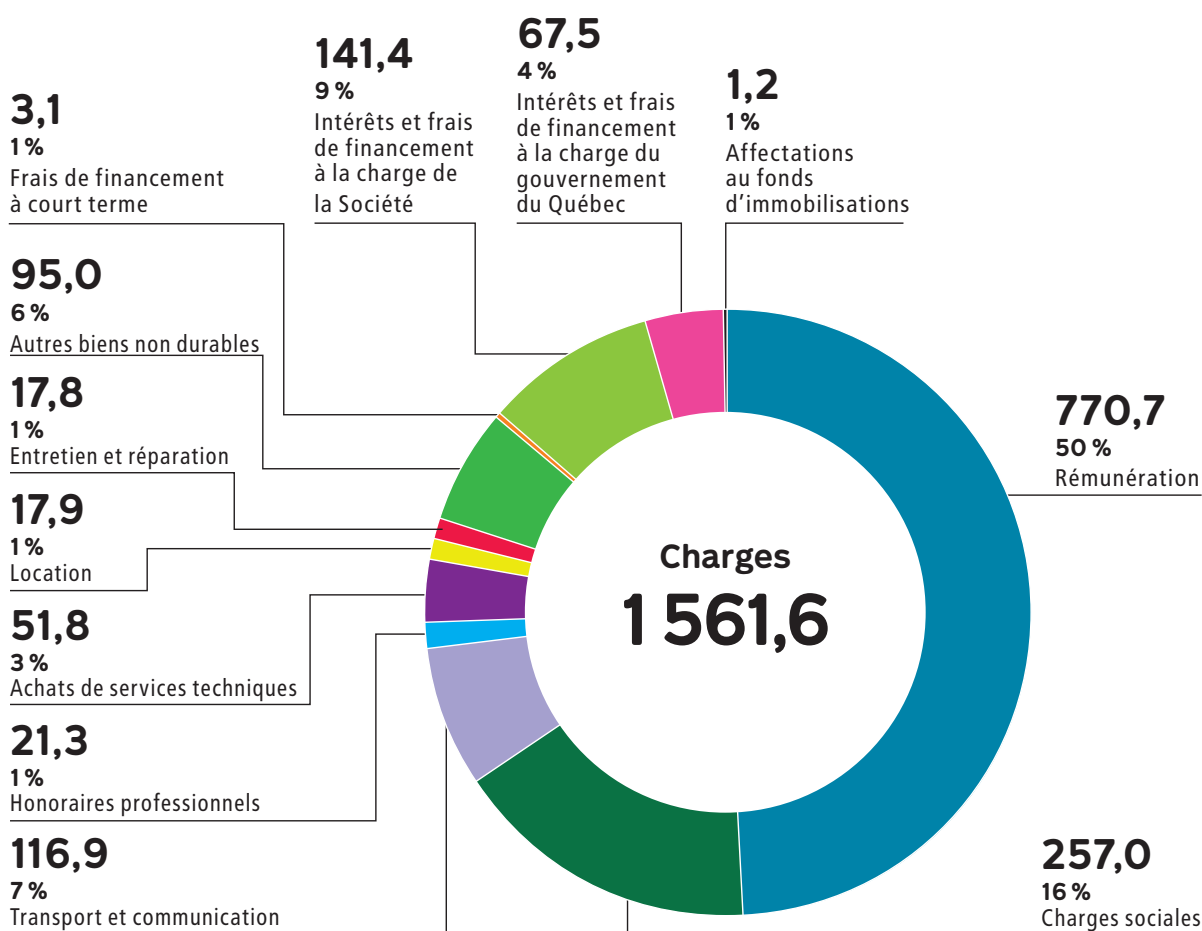
RÉPARTITION DES REVENUS D'EXPLOITATION (EN MILLIONS DE \$)



Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, date de la mise en place de la nouvelle gouvernance des transports dans la région métropolitaine, la quasi-totalité des revenus de la STM provient de l'ARTM. Les autres sources de revenus proviennent des subventions relatives aux intérêts versés sur les dettes à long terme contractées pour financer les immobilisations ainsi que des autres revenus dont la publicité découlant d'ententes conclues par sa filiale Transgesco avec différents partenaires du secteur privé.

## ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION À DES FINS FISCALES

RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION À DES FINS FISCALES (EN MILLIONS DE \$)



La distribution globale des charges d'exploitation s'apparente aux exercices financiers précédents. La rémunération conserve une part importante de dépenses opérationnelles de la Société. Celle-ci s'avère nécessaire au maintien de l'offre de services et doit se conformer aux indexations salariales convenues aux conventions collectives. Par ailleurs, on observe une légère baisse des biens non durables causée par des achats plus importants de produits sanitaires réalisés en 2020 dans un contexte de pandémie. À titre de services essentiels, la STM a poursuivi ses efforts en vue de maintenir un environnement sécuritaire pour ses usagers et ses employés.

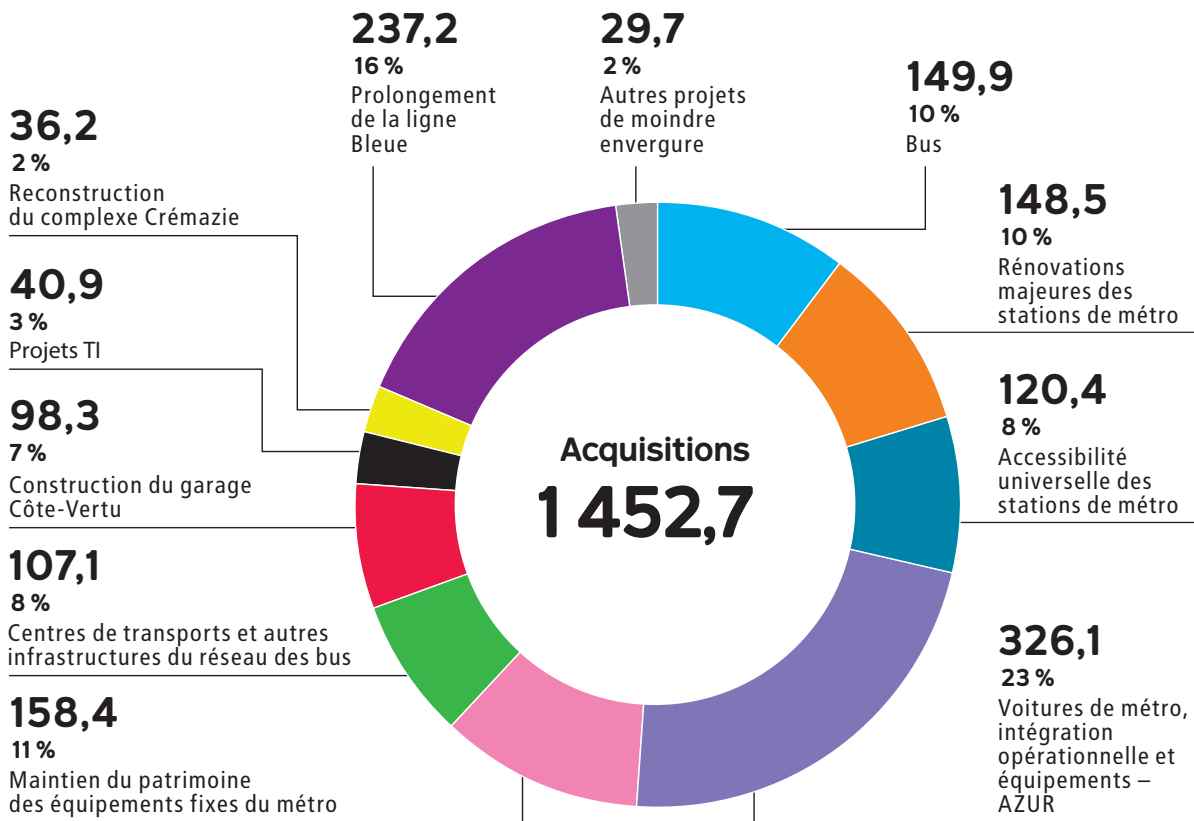
La proportion notable des intérêts et frais de financement est tributaire de l'accroissement de la dette à long terme requise pour financer les acquisitions d'immobilisations dans le cadre de divers projets.

## ANALYSE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET DU FINANCEMENT

### Acquisition d'immobilisations

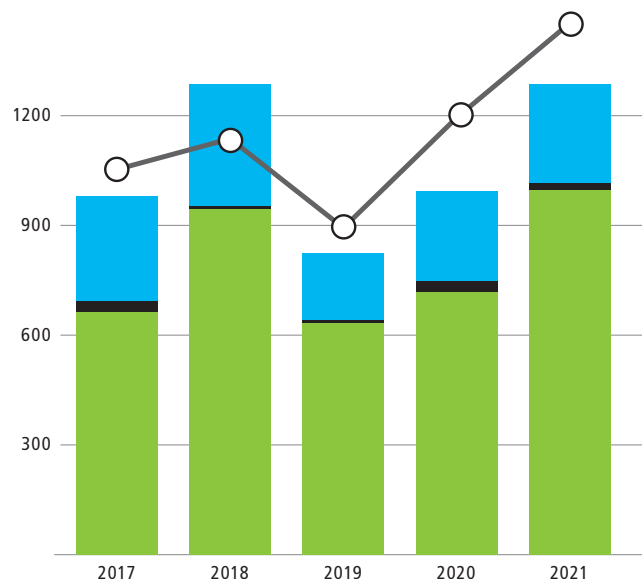
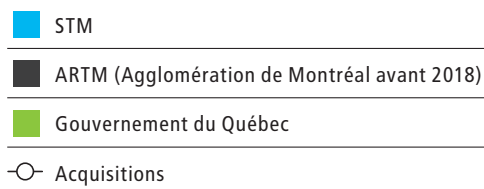
Durant l'exercice financier 2021, nous avons poursuivi nos efforts relatifs aux programmes de rénovation des stations de métro et de maintien du patrimoine des équipements fixes. Par ailleurs, nous avons reçu et mis en service certaines voitures de métros et des autobus afin d'améliorer le service à l'utilisateur. Nous avons également procédé à l'acquisition de plusieurs terrains et immeubles dans le cadre du projet Prolongement de la ligne Bleue.

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS (EN MILLIONS DE \$)



FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS (EN MILLIONS DE \$)

La principale source de financement des immobilisations provient des revenus d'investissement qui sont constitués des subventions du gouvernement du Québec découlant des programmes d'aide gouvernementale relatifs aux immobilisations dont les plus importants sont la SOFIL, le PAFFITC, le PAGITC et le PAGTCP. Les autres sources de financement proviennent de la STM, soit les émissions de dette à long terme non subventionnées et le budget de fonctionnement (affectations aux activités d'investissement).





## FINANCEMENT

## DETTE À LONG TERME (EN MILLIONS DE \$)



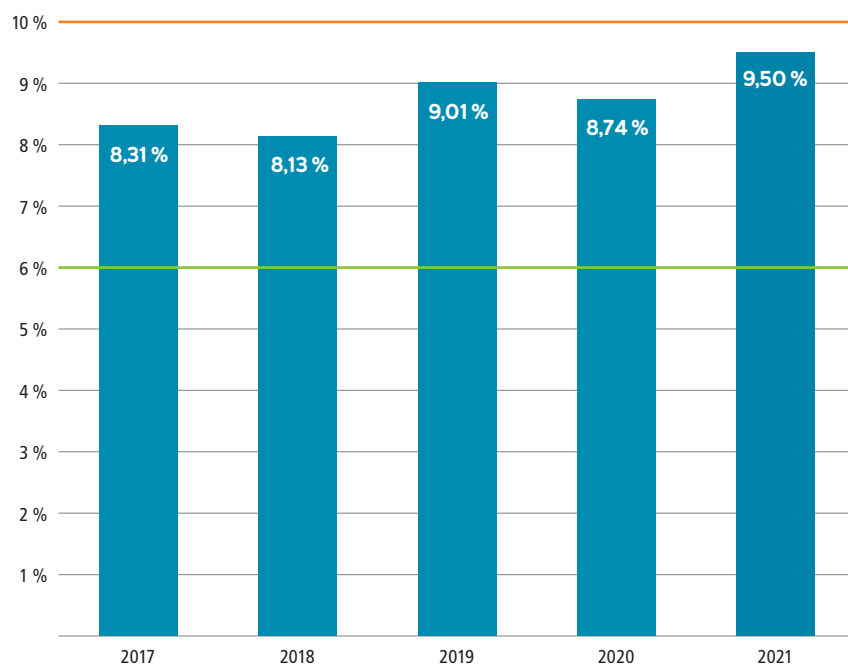
Tel que mentionné précédemment, la Société finance la majeure partie de ses immobilisations par l'émission de dettes à long terme. Les remboursements (capital et intérêts) sont subventionnés selon les modalités des programmes d'aide du gouvernement du Québec.

Le fonds d'amortissement a été mis en place afin de permettre à la Société d'accumuler les contributions annuelles nécessaires au remboursement de chaque dette ne prévoyant pas de remboursement annuel et dont le terme est supérieur à un an.

## FINANCEMENT (suite)

### RATIO DU SERVICE DE DETTE NET

---

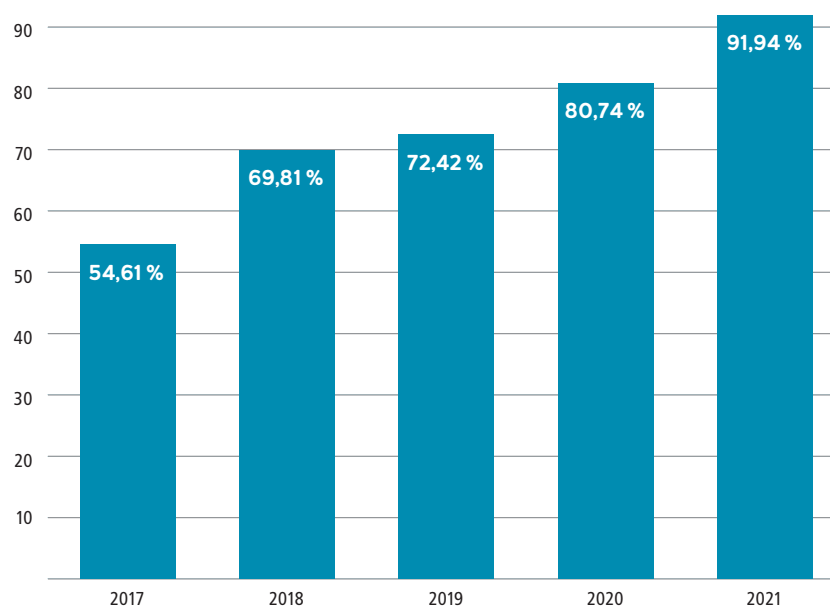


Le ratio du service de dette net représente la part des charges d'exploitation nettes qui est consacrée au service de dette net. Depuis quelques années, il se maintient dans la zone de confort, qui se situe entre 6 % et 10 %. Le niveau actuel du ratio est bien en deçà du seuil critique de 16 % que s'est fixé la Société et démontre que la proportion des dépenses consacrées au service de dette net est raisonnable.

## FINANCEMENT (suite)

### RATIO D'ENDETTEMENT NET

---



Le ratio d'endettement net représente la proportion de la dette à long terme à la charge de la Société par rapport aux revenus annuels nets. La politique de gestion de la dette établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la STM relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le ratio sous le seuil critique de 100 %. L'analyse des données permet de constater que pour l'exercice 2021, ce ratio atteint 91,94 %, soit 8,06 % au-dessous de la limite fixée de 100 %.

## Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

---

En vertu des articles 136 et 138 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q. chapitre S-30.01), les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 inclus dans le rapport financier annuel de la Société de transport de Montréal ont été déposés par la trésorière qui en atteste la véracité, lors de la séance du conseil d'administration du 6 avril 2022.

Les états financiers consolidés et toute l'information figurant dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction de la Société. La direction s'est également assurée de la concordance entre les états financiers consolidés et toutes les autres informations divulguées dans le rapport annuel.

Les états financiers consolidés contiennent certains montants fondés sur l'utilisation du jugement professionnel, d'estimations et dont la présentation découle d'une appréciation de leur importance relative. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société.

Le directeur général et la trésorière attestent que la direction maintient des systèmes de contrôle internes de qualité qui ont pour objet de fournir une assurance raisonnable que les états financiers publiés donnent une image fidèle de la Société et ne contiennent pas de fausses informations. Ils attestent également de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

C'est principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit et des finances, composé de membres du conseil d'administration et de membres externes, que le conseil d'administration exerce sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel. Le comité d'audit examine les états financiers consolidés dressés par la trésorière et en recommande leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été audités conjointement par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et la vérificatrice générale de la Ville de Montréal.



---

**Marie-Claude Léonard**  
Directrice générale par intérim



---

**Linda Lebrun, CPA, CA**  
Trésorière et directrice exécutive – Planification et finances

## Rapport des auditeurs indépendants

---

**Deloitte.**

**VG** Vérificateur  
Général  
VILLE DE MONTRÉAL

Aux membres du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société de transport de Montréal (la « Société »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et les tableaux complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observations — informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Société inclut dans ses états financiers certaines informations financières établies à des fins fiscales. Ces informations sont présentées dans l'état de l'excédent de fonctionnement consolidé à des fins fiscales, l'état du déficit d'investissement consolidé à des fins fiscales, le « Tableau 1 – Excédent accumulé consolidé » et dans le « Tableau 2 – Endettement total net à long terme consolidé ». La direction a choisi de présenter ces informations, qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, car elle juge qu'elles sont nécessaires en vue d'une analyse pertinente et plus approfondie des résultats des activités réalisées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Autre point

Nous avons également émis un rapport des auditeurs indépendants comportant une opinion non modifiée signé en date du 6 avril 2022 relativement aux états financiers de la Société dans le format du modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

## Rapport des auditeurs indépendants (suite)

---

### Informations autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le Rapport annuel et le Rapport financier consolidé du MAMH, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le Rapport annuel et le Rapport financier consolidé du MAMH avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

### Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

## Rapport des auditeurs indépendants (suite)

---

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes et les tableaux complémentaires, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> FCPA auditrice, FCA,  
permis de comptabilité publique no A113057

*Michèle Galipeau* FCPA auditrice, FCA

---

Vérificatrice générale de la Ville de Montréal  
Michèle Galipeau, FCPA auditrice, FCA

## État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	Notes	Budget	Réalisations 2021	Réalisations 2020
<b>REVENUS</b>				
<b>Fonctionnement</b>				
Revenus provenant de l'ARTM		1 506 962	1 460 126	1 447 502
Subventions	3	81 262	67 171	74 942
Autres revenus	4	43 856	41 896	59 267
		1 632 080	1 569 193	1 581 711
<b>Investissement</b>				
Revenus provenant de l'ARTM		36 309	19 184	29 296
Subventions	3	1 150 101	996 254	717 359
		1 186 410	1 015 438	746 655
		2 818 490	2 584 631	2 328 366
<b>CHARGES</b>				
Service bus, métro et transport adapté		1 708 225	1 700 399	1 665 860
Intérêts et frais de financement	5	149 210	128 404	130 841
		1 857 435	1 828 803	1 796 701
<b>Excédent de l'exercice</b>		961 055	755 828	531 665
<b>Excédent accumulé au début de l'exercice</b>			5 308 139	4 776 474
<b>Excédent accumulé à la fin de l'exercice</b>			6 063 967	5 308 139



## Excédent de fonctionnement consolidé à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	Budget	Réalisations 2021	Réalisations 2020
<b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE</b>	961 055	755 828	531 665
Moins : revenus d'investissement	(1 186 410)	(1 015 438)	(746 655)
<b>Déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(225 355)</b>	<b>(259 610)</b>	<b>(214 990)</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<b>Immobilisations</b>			
Produit de cession	-	688	36
Amortissement	328 004	362 189	326 463
Perte (gain) sur cession	-	140	(36)
	328 004	363 017	326 463
<b>Financement</b>			
Remboursement de la dette à long terme net des refinancements	(359 527)	(359 042)	(460 168)
Subvention sur le remboursement de la dette à long terme et sur la contribution au fonds d'amortissement	253 550	253 004	274 001
Financement à long terme des activités de fonctionnement	13 760	6 117	7 252
	(92 217)	(99 921)	(178 915)
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	(17 000)	(10 394)	(9 016)
Fonds de roulement	3 439	-	-
Fonds d'immobilisations	-	(1 224)	(5 752)
Excédent de fonctionnement non affecté	-	-	457
Dépenses constatées à pourvoir	(7 186)	(3 993)	(5 013)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs - Fonds d'amortissement	10 315	12 125	86 766
	(10 432)	(3 486)	67 442
	225 355	259 610	214 990
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	-	-	-

## Déficit d'investissement consolidé à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	Notes	Budget	Réalisations 2021	Réalisations 2020
<b>REVENUS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 186 410</b>	<b>1 015 438</b>	746 655
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<b>Immobilisations</b>				
Acquisitions	14	(1 452 498)	(1 452 658)	(1 194 217)
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement		249 088	261 026	238 479
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement		17 000	10 394	9 016
		<b>(1 186 410)</b>	<b>(1 181 238)</b>	(946 722)
<b>Déficit d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>		<b>-</b>	<b>(165 800)</b>	(200 067)

## État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	Notes	2021	2020
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		264 380	337 452
Placements du fonds d'amortissement	6	343 994	356 119
Compte à recevoir de l'ARTM		39 003	38 896
Subventions à recevoir	7	3 316 465	2 958 094
Autres débiteurs	8	114 248	109 649
		<b>4 078 090</b>	<b>3 800 210</b>
<b>PASSIFS</b>			
Emprunts temporaires	9	699 734	599 748
Créditeurs et frais courus	10	575 790	529 156
Revenus reportés	11	45 641	98 276
Dettes à long terme	12	4 593 600	4 275 492
Passif au titre des avantages sociaux futurs	13	190 348	176 186
		<b>6 105 113</b>	<b>5 678 858</b>
<b>DETTE NETTE</b>		<b>(2 027 023)</b>	<b>(1 878 648)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations	14	7 981 499	6 891 858
Stocks		66 980	62 770
Autres actifs non financiers	15	42 511	232 159
		<b>8 090 990</b>	<b>7 186 787</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ (TABLEAU 1)</b>		<b>6 063 967</b>	<b>5 308 139</b>

Obligations contractuelles (note 18)

Droits contractuels (note 19)

Actifs éventuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Organisation et gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal (note 22)

## État consolidé de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	Budget	2021	2020
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>961 055</b>	<b>755 828</b>	531 665
<b>Variation des immobilisations</b>			
Acquisitions	(1 452 498)	(1 452 658)	(1 194 217)
Produit de cession	-	688	36
Amortissement	328 004	362 189	326 463
Perte (gain) sur cession	-	140	(36)
	<b>(1 124 494)</b>	<b>(1 089 641)</b>	(867 754)
Variation des stocks	-	(4 210)	(13 081)
Variation des autres actifs non financiers	-	189 648	(154 282)
	-	<b>185 438</b>	(167 363)
<b>Variation de la dette nette</b>	<b>(163 439)</b>	<b>(148 375)</b>	(503 452)
<b>Dette nette au début de l'exercice</b>		<b>(1 878 648)</b>	(1 375 196)
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>		<b>(2 027 023)</b>	(1 878 648)

## État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	Note	2021	2020
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent de l'exercice		755 828	531 665
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations		362 189	326 463
Perte (gain) sur cession d'immobilisations		140	(36)
		<b>1 118 157</b>	<b>858 092</b>
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement	16	(373 459)	58 914
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		<b>744 698</b>	<b>917 006</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisitions <sup>(a)</sup>		(1 448 332)	(1 067 657)
Produit de cession		688	36
Variation des dépôts pour l'achat de voitures de métro		57 335	(22 027)
Variation des autres dépôts pour l'achat d'immobilisations		142 320	(141 553)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b>		<b>(1 247 989)</b>	<b>(1 231 201)</b>
<b>Activités de placement</b>			
Acquisitions de placements du fonds d'amortissement		(66 500)	(87 234)
Remboursement de la dette à long terme à même le fonds d'amortissement		78 625	174 000
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de placement</b>		<b>12 125</b>	<b>86 766</b>
<b>Activités de financement</b>			
Variation nette des emprunts temporaires		99 986	220 737
Émission de dette à long terme nette des refinancements de 107,4 M\$ (26 M\$ en 2020)		677 150	760 798
Remboursement de la dette à long terme net des refinancements		(359 042)	(460 168)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>418 094</b>	<b>521 367</b>
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>(73 072)</b>	<b>293 938</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>337 452</b>	<b>43 514</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<b>264 380</b>	<b>337 452</b>

Voir les renseignements complémentaires à la note 16.

<sup>(a)</sup> Le coût des immobilisations impayées au 31 décembre 2021 est établi à 273,2 M\$ (268,9 M\$ en 2020). La variation de ce coût entre l'année en cours et l'année précédente est retranchée des créiteurs et frais courus ainsi que des acquisitions puisqu'elle n'a pas d'incidence sur les flux de trésorerie.

## Charges consolidées par objet

Exercice terminé le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	Réalisations 2021	Réalisations 2020
<b>Rémunération</b>	770 694	769 975
<b>Charges sociales</b>	253 528	246 241
<b>Biens et services</b>	313 967	322 964
<b>Intérêts et frais de financement</b>		
Frais de financement à court terme	1 923	3 434
Intérêts sur la dette à long terme à la charge:		
de la Société	58 999	58 926
du gouvernement du Québec	67 482	68 481
	128 404	130 841
<b>Amortissement des immobilisations</b>	362 189	326 463
<b>Autres</b>	21	217
	<b>1 828 803</b>	<b>1 796 701</b>

## Notes complémentaires

---

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société de transport de Montréal (ci-après la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ chapitre S-30.01) et a pour mission de fournir à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ci-après l'« ARTM ») des services de transport collectif visés par une entente conclue en vertu de l'article 8 de la *Loi sur l'Autorité régionale de transport métropolitain* (chapitre A-33.3) et collabore, à sa demande, à la planification, à la coordination, au développement, au soutien et à la promotion du transport collectif.

La Société est exonérée d'impôt sur le revenu des sociétés selon le paragraphe 149 (1) (c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et selon l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec*.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « NCCSP »).

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

##### a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés ligne par ligne regroupent les comptes de la Société et des organismes qu'elle contrôle, soit 9130-8593 Québec inc. (détenue en totalité) et Société en commandite Transgesco (détenue à 99,99 %). Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

##### b) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux NCCSP, exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des obligations et droits contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principaux éléments qui nécessitent l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont les durées de vie utile des immobilisations aux fins de l'amortissement, la provision pour mauvaises créances, les passifs au titre des sites contaminés, les hypothèses actuarielles relatives à l'établissement de la charge et du passif au titre des avantages sociaux futurs ainsi que les provisions à l'égard des passifs et des réclamations en justice.

##### c) Conversion des devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière.

Les revenus et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens au cours en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont inclus dans l'excédent de l'exercice.

##### d) Constatation des revenus

En vertu de la *Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal* (RLRQ chapitre O-7.3), l'ARTM a le mandat de financer les services de transport collectif. Les revenus provenant de l'ARTM correspondent à la rémunération prévue selon la prestation du service de transport collectif sur le territoire de la Société. Ils sont constatés sur la base des montants convenus entre les deux organismes selon un budget établi annuellement.

## Notes complémentaires

---

**Au 31 décembre 2021**

(en milliers de dollars)

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### d) Constatation des revenus (suite)

Les subventions incluses dans les revenus de fonctionnement sont constatées lorsque les conditions donnant droit à ces sommes sont remplies, dans la mesure où elles ont été autorisées, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les subventions incluses dans les revenus d'investissement sont constatées à titre de revenus lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels elles se rapportent, dans la mesure où elles ont été autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assorties les subventions créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, la subvention est inscrite dans les revenus reportés et est constatée aux résultats, au fur et à mesure que les stipulations sont respectées. Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la Société considère que les revenus de subventions sont autorisés par ceux-ci à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

Les autres revenus sont comptabilisés lorsque l'opération à l'origine de leur constatation a été réalisée, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### e) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués uniquement de l'encaisse.

#### f) Placements du fonds d'amortissement

Les placements du fonds d'amortissement sont composés principalement d'obligations et de coupons d'obligations qui sont comptabilisés au coût amorti et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable. L'escompte ou la prime à l'acquisition des placements est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance du placement auquel cet élément se rapporte.

#### g) Charges et passif au titre des avantages sociaux futurs

Les régimes d'avantages sociaux futurs de la Société sont tous des régimes à prestations déterminées.

Le passif relatif à ces régimes reflète l'écart, à la fin de l'exercice, entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, ajusté des gains et pertes actuariels non amortis et de la provision pour moins-value. L'évaluation actuarielle de l'obligation au titre des prestations constituées est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service avec projection des salaires. Elle est aussi basée sur des hypothèses actuarielles qui incorporent la meilleure estimation de la direction reliée, entre autres, aux taux d'actualisation, aux taux de rendement prévus des actifs des régimes et aux taux de croissance des salaires et des coûts des soins de santé.

Les actifs des régimes sont évalués selon une valeur liée au marché établie sur une période de trois ans.

Le coût des modifications de l'exercice, relié aux modifications des régimes, est constaté dans l'exercice au cours duquel les modifications sont apportées, déduction faite le cas échéant des pertes actuarielles.

Les gains et pertes actuariels, résultant des écarts par rapport aux résultats prévus ou découlant des modifications des hypothèses actuarielles, sont reportés puis amortis sur la durée de service moyenne restante des employés actifs ou sur la période restante d'espérance de vie lorsqu'il n'y a plus d'employés actifs. Au 31 décembre 2021, cette durée de service moyenne restante pondérée est de 11 ans alors que la période restante d'espérance de vie pondérée est de 20,7 ans.



## Notes complémentaires

**Au 31 décembre 2021**

(en milliers de dollars)

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### g) Charges et passif au titre des avantages sociaux futurs (suite)

La charge de ces régimes est établie de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Les autres composantes de la charge des régimes à prestations déterminées sont les suivantes: le coût des modifications de l'exercice, les cotisations de la Société au fonds de stabilisation, l'amortissement des gains et pertes actuariels, les gains et pertes actuariels non amortis constatés durant l'exercice, le revenu ou la charge d'intérêt résultant de l'écart entre les intérêts débiteurs sur l'obligation et le rendement prévu des actifs des régimes ainsi que la variation de la provision pour moins-value.

#### h) Actifs non financiers

La Société comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ses passifs, à moins d'être vendus.

#### i) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Immeubles	20 et 40 ans
Infrastructures du métro	20 à 40 ans
Tunnels	100 ans
Infrastructures locales et régionales	10 à 40 ans
Matériel roulant – voitures de métro	40 et 60 ans
Matériel roulant – bus	5 et 16 ans
Matériel roulant – véhicules de service	5 à 25 ans
Améliorations locatives	durée restante du bail
Équipements de bureau et logiciels	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipements	15 et 20 ans

Les immobilisations sont amorties dès leur date de mise en service. Les immobilisations en cours (projets en voie de réalisation) et les immobilisations temporairement mises hors service ne font pas l'objet d'un amortissement. Les intérêts et frais de financement ne sont pas comptabilisés au coût des immobilisations.

Les immobilisations reçues sans contrepartie monétaire sont comptabilisées à la valeur des services rendus.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est passé en charge à l'état consolidé des résultats. Aucune réduction de valeur ne fait l'objet d'une reprise par la suite.

#### j) Stocks

Les stocks de fournitures et de pièces de rechange comprennent essentiellement des pièces utilisées pour l'entretien du matériel roulant et des infrastructures de la Société. Ils sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation, celle-ci correspondant au coût de remplacement. Les stocks désuets sont radiés des livres.

## Notes complémentaires

---

Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### k) Frais d'émission de la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette à long terme sont amortis sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire et sont présentés dans l'état consolidé des résultats dans les charges, à titre d'intérêts et frais de financement.

#### l) Passif au titre des sites contaminés

La Société comptabilise un passif au titre des sites contaminés lorsque les cinq critères suivants sont remplis: il existe une norme environnementale, la contamination dépasse cette norme, la Société est directement responsable ou elle accepte la responsabilité relative aux activités d'assainissement, il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

#### m) Instruments financiers dérivés

La Société conclut périodiquement des contrats de swaps de devises, de taux d'intérêt et de marchandises avec des institutions financières pour se protéger en partie des fluctuations de taux de change, d'intérêt et du prix de certains achats (carburant). Les gains et pertes qui y sont reliés sont constatés dans l'état consolidé des résultats au cours de la période où ils sont réalisés et sont présentés avec la charge relative à l'élément couvert. La Société n'a pas recours à des instruments financiers à des fins spéculatives.

Dans le cadre de la gestion de ses risques de devises et de taux d'intérêt sur la dette à long terme, la Société documente en bonne et due forme son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses activités de couverture ainsi que les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, tel que requis par les NCCSP. Ce processus consiste à rattacher ces instruments financiers dérivés à des actifs et passifs spécifiques, à des engagements fermes ou à des opérations prévues spécifiques. La Société s'attend à ce que les relations soient efficaces pour gérer les risques consignés. Par la suite, sur une base annuelle, les relations de couverture en place sont évaluées afin d'établir qu'elles sont demeurées efficaces et qu'il est prévu qu'elles le demeurent. L'efficacité d'une relation de couverture est généralement évaluée en analysant la concordance des principaux termes de swap et de la dette couverte.

La Société utilise divers instruments financiers dérivés en vue de transformer les flux de trésorerie d'une dette libellée en devises et comportant un taux d'intérêt variable, en flux de trésorerie d'une dette à taux fixe libellée en dollars canadiens, créant ainsi un instrument synthétique. La comptabilité des instruments synthétiques est utilisée pour rendre compte des actifs et des passifs constituant l'instrument synthétique. Par conséquent, la Société comptabilise ceux-ci comme s'il s'agissait de la dette que l'on cherche à reproduire.

#### n) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui résultent de situations incertaines. L'existence de ces actifs est mentionnée dans les notes complémentaires s'il est probable que l'événement futur dénouant l'incertitude se réalise.

#### o) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers consolidés et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

#### p) Données budgétaires

L'état consolidé des résultats, l'état de l'excédent de fonctionnement consolidé à des fins fiscales, l'état du déficit d'investissement consolidé à des fins fiscales et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec les données budgétaires non consolidées, approuvées le 30 octobre 2020, ajustées conformément aux NCCSP.

## Notes complémentaires

**Au 31 décembre 2021**

(en milliers de dollars)

### 3. SUBVENTIONS

	2021	2020
<b>Fonctionnement</b>		
Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes (PAGTCP) <sup>(a)</sup>	54 796	60 866
Programme de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) <sup>(b)</sup>	2 045	2 374
Programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC) <sup>(c)</sup>	5 969	6 352
Cité-Mobilité <sup>(d)</sup>	-	1 082
Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif (PAGITC) <sup>(e)</sup>	4 136	2 147
Autres	225	2 121
	<b>67 171</b>	<b>74 942</b>
<b>Investissement</b>		
Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes (PAGTCP) <sup>(a)</sup>	425 142	191 657
Programme de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) <sup>(b)</sup>	270 426	223 714
Programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC) <sup>(c)</sup>	24 451	116 548
Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif (PAGITC) <sup>(e)</sup>	274 452	182 512
Fonds Chantiers Canada (FCC) <sup>(f)</sup>	1 783	2 928
	<b>996 254</b>	<b>717 359</b>
	<b>1 063 425</b>	<b>792 301</b>

**(a) Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes (PAGTCP)**

En vertu du «Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes» du gouvernement du Québec et d'ententes particulières, la Société est admissible à des subventions relatives aux acquisitions d'immobilisations incluant les intérêts des dettes à long terme afférentes à l'achat de bus, à la construction d'immeubles, à la rénovation des stations de métro, à la rénovation et à l'acquisition de voitures de métro, au prolongement du réseau du métro et aux autres dépenses admissibles, à des taux variant entre 50 % et 100 %.

**(b) Programme de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL)**

En vertu des pouvoirs conférés à la SOFIL, la Société est admissible à une subvention sur les acquisitions d'immobilisations jugées admissibles par le gouvernement du Québec. À cette subvention s'ajoute une contribution de l'ARTM, portant ainsi la subvention totale en regard des acquisitions admissibles à 100 %. Les acquisitions dont la demande de subvention impliquait des sommes déjà disponibles ou réservées en date du 31 mars 2010 sont sujettes à une subvention au comptant de 84,5 % du gouvernement du Québec et de 15,5 % de l'ARTM (SOFIL-1). Quant aux acquisitions relatives à des projets approuvés à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010, elles sont admissibles à une subvention au comptant ou sur service de dette de 85 % du gouvernement du Québec et de 15 % au comptant de l'ARTM (SOFIL-2 et SOFIL-3). Les acquisitions relatives à des projets approuvés à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019 sont admissibles à une subvention au comptant ou sur service de dette de 90 % ou 95 % du gouvernement du Québec et de 5 % ou 10 % au comptant de l'ARTM (SOFIL-4).

## Notes complémentaires

---

**Au 31 décembre 2021**

(en milliers de dollars)

### 3. SUBVENTIONS (SUITE)

(c) **Programme d'aide financière du fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC)**

Ce programme a pour objectif de soutenir les investissements visant la remise en état et l'amélioration des réseaux de transport en commun existants ainsi que ceux visant la réalisation d'études en appui aux projets d'expansion de réseau dont la réalisation est planifiée à plus long terme. Les projets admissibles concernent les catégories d'actifs suivants : autobus, véhicules de service, terminus, centres administratifs, garages, mesures préférentielles aux autobus, stationnements d'incitation, biens présentant un caractère innovateur, matériel roulant, équipements et infrastructures de métro, abribus et supports à vélo. En vertu de ce programme, le financement fédéral, versé au comptant, ne peut excéder la moitié (50 %) des dépenses admissibles et il s'ajoute aux sommes prévues par le gouvernement du Québec (40 %). Ce dernier assumera également, en sus de sa contribution, les frais financiers temporaires (intérêts court terme et frais d'émission d'obligation) attribuables à sa part des investissements. La balance des dépenses admissibles (10 %) est assumée par la Société.

(d) **Cité-Mobilité**

En vertu d'une entente avec le gouvernement du Québec, la Société est admissible à une subvention permettant de collaborer au programme international Cité-Mobilité. Ce programme vise à tester de nouvelles technologies dans les conditions réelles d'exploitation et d'en évaluer les impacts sur la planification, les opérations, l'entretien, les coûts et, surtout, l'amélioration du service à la clientèle.

(e) **Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif (PAGITC)**

Ce programme a pour objectifs généraux l'amélioration et le développement des réseaux de transport collectif et le maintien des actifs de transport collectif. Les projets admissibles concernent les catégories d'actifs suivants : matériel roulant, équipements ou infrastructures de métro, autobus, véhicules de service, garages, terminus, centres administratifs, stationnements, abribus, supports à vélos et abris à vélos fermés et à accès contrôlé (vélostations), mesures préférentielles pour autobus, systèmes de transport intelligents et infrastructures de transport actif améliorant l'accès des citoyennes et citoyens aux réseaux de transport collectif. Les acquisitions sont admissibles à des taux variant de 90 % à 100 %. En vertu de ce programme, le financement fédéral, versé au comptant, sera de 40 % pour un projet de développement et de 50 % pour un projet de maintien des actifs. Le gouvernement du Québec vient compléter le reste du financement admissible par une subvention sur service de dette. Les frais financiers temporaires (intérêts court terme et frais d'émission d'obligation) s'ajoutent à la part provinciale. La balance des dépenses admissibles est assumée par la Société.

(f) **Fonds Chantiers Canada**

Ce programme du gouvernement fédéral permet de réaliser des investissements dans les infrastructures publiques qui appartiennent aux gouvernements provinciaux et territoriaux, aux administrations municipales et, dans certains cas, au secteur privé ainsi qu'aux organismes à but non lucratif. La contribution maximale fédérale peut représenter pour la Société jusqu'à un tiers du total des coûts admissibles.

## Notes complémentaires

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 4. AUTRES REVENUS

	2021	2020
Publicité	19 960	21 292
Revenus du fonds d'amortissement	8 250	25 835
Frais administratifs sur vente de cartes OPUS	6 044	4 057
Autres	7 642	8 083
	<b>41 896</b>	<b>59 267</b>

#### 5. INTÉRÊTS ET FRAIS DE FINANCEMENT

	2021	2020
Frais de financement à court terme	1 923	3 434
Intérêts sur la dette à long terme	126 481	127 407
	<b>128 404</b>	<b>130 841</b>

## Notes complémentaires

**Au 31 décembre 2021**

(en milliers de dollars)

### 6. PLACEMENTS DU FONDS D'AMORTISSEMENT

	2021	2020
Encaisse	1 000	25 250
Obligations et coupons d'obligations	341 177	329 186
Intérêts à recevoir	1 817	1 683
	<b>343 994</b>	<b>356 119</b>

Les échéances des obligations et coupons d'obligations détenus par la Société s'établissent comme suit :

	2021		2020	
	Obligations et coupons d'obligations	Taux d'intérêt nominal pondéré	Obligations et coupons d'obligations	Taux d'intérêt nominal pondéré
2023	-	-	10 254	2,92 %
2024	27 976	2,23 %	27 941	2,23 %
2025	30 120	1,44 %	30 067	1,44 %
2026	26 947	1,36 %	-	-
1 à 5 ans	85 043	1,68 %	68 262	1,99 %
6 à 10 ans	180 155	2,14 %	156 227	2,40 %
11 à 15 ans	7 908	4,14 %	29 887	1,91 %
16 à 20 ans	68 071	4,69 %	74 810	4,51 %
	<b>341 177</b>	<b>2,58 %</b>	<b>329 186</b>	<b>2,75 %</b>

Les obligations détenues par la Société se composent essentiellement de titres émis par des municipalités et des gouvernements et leurs organismes. Elles comprennent notamment des obligations émises par la Ville de Montréal qui s'élèvent à 37,4 M\$ (71,5 M\$ en 2020).

## Notes complémentaires

Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

### 7. SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2021	2020
<b>Gouvernement du Québec</b>		
Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme <sup>(a)</sup>	3 000 784	2 604 704
Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes (PAGTCP)	13 640	12 955
Programme de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL)	157 182	139 328
Programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC)	48 757	81 664
Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif (PAGITC)	51 266	76 390
Fonds Chantiers Canada (FCC)	43 365	41 582
Cité-Mobilité	1 082	1 082
Autres	389	389
	<b>3 316 465</b>	<b>2 958 094</b>

<sup>(a)</sup> Un montant de 123,3 M\$ est relatif au programme SOFIL (78,6 M\$ en 2020), un montant de 277,2 M\$ est relatif au programme PAFFITC (286,4 M\$ en 2020) et un montant de 255 M\$ est relatif au programme PAGITC (108,2 M\$ en 2020).

Les encaissements des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme relativement à la dette à long terme émise au montant de 2 875,9 M\$ (2 718,1 M\$ en 2020) s'établissent comme suit :

	2021			2020		
	Encaissements	Refinancements	Taux d'intérêt nominal pondéré	Encaissements	Refinancements	Taux d'intérêt nominal pondéré
2021	-	-	-	253 077	-	2,66 %
2022	266 484	-	2,56 %	230 509	8 095	2,64 %
2023	234 994	41 237	2,52 %	199 019	49 332	2,59 %
2024	173 827	80 285	2,41 %	137 852	88 381	2,48 %
2025	146 660	86 019	2,36 %	110 685	94 114	2,42 %
2026	136 586	86 019	2,32 %	-	-	-
1 à 5 ans	958 551	293 560	2,44 %	931 142	239 922	2,56 %
6 à 10 ans	511 341	473 596	2,33 %	381 320	505 170	2,38 %
11 à 15 ans	280 707	181 038	2,41 %	234 100	275 151	2,45 %
16 à 20 ans	176 065	1 001	2,21 %	141 379	9 902	2,17 %
	<b>1 926 664</b>	<b>949 195</b>	<b>2,38 %</b>	<b>1 687 941</b>	<b>1 030 145</b>	<b>2,46 %</b>

## Notes complémentaires

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 8. AUTRES DÉBITEURS

	2021	2020
Réclamations de taxes aux gouvernements	25 120	37 365
Comptes clients généraux <sup>(a)</sup>	89 128	72 284
	114 248	109 649

<sup>(a)</sup> Une provision pour mauvaises créances de 5,2 M\$ (5,6 M\$ en 2020) a été déduite des comptes clients généraux.

#### 9. EMPRUNTS TEMPORAIRES

La Société dispose d'une autorisation d'emprunts pour ses charges d'exploitation courante et celles effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt jusqu'à concurrence de 1 100 M\$ (850 M\$ en 2020).

De ce montant, une somme de 1 000 M\$ peut être empruntée, en tout ou en partie, au moyen de billets, acceptations bancaires ou autres titres pouvant être négociés auprès des banques à charte ou sur le marché libre des emprunts à court terme à un taux n'excédant pas le taux préférentiel des banques à charte majoré de 2 %. Le terme de remboursement de chacun des billets, acceptations bancaires ou autres titres ne doit pas excéder un an, à compter de sa date d'émission. Au 31 décembre 2021, la valeur nominale des émissions en papier commercial totalise 700 M\$ (600 M\$ en 2020) et le taux moyen sur ces emprunts temporaires est de 0,27 % (0,26 % en 2020).

La Société dispose également d'une marge de crédit commise de 100 M\$ (100 M\$ en 2020) avec privilège d'utilisation sous forme de billets à demande. Le taux d'intérêt accordé sur cette marge de crédit est le taux de base de l'institution bancaire réduit de 1,00 %, calculé au jour le jour et payable le dernier jour de chaque mois. Aux 31 décembre 2021 et 2020, la marge de crédit est inutilisée et porte intérêt à un taux moyen de 1,45 % (1,45 % en 2020).

La *Loi sur les sociétés de transport en commun* prévoit que l'agglomération de Montréal est garante des engagements et obligations de la Société, ce qui inclut les emprunts temporaires contractés par la Société.



## Notes complémentaires

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	438 575	396 014
Salaires et charges sociales	92 840	83 694
Intérêts courus sur la dette à long terme	25 826	24 985
Dépôts et retenues de garantie	2 396	2 346
Passif au titre des sites contaminés <sup>(a)</sup>	8 171	8 356
Prolongation des mesures temporaires (Régime CSN)	5 970	6 982
Autres	2 012	6 779
	<b>575 790</b>	<b>529 156</b>

<sup>(a)</sup> Les sites contaminés sont principalement composés de centres de transport (sites à usage non productif ou sites à usage productif soit contaminés par l'usage normal, soit dont la contamination est antérieure à l'usage productif, soit contaminés par un événement imprévu ou accidentel). L'évaluation du passif repose sur les estimations d'experts basées sur les informations connues à ce jour. Les estimations des mesures correctives sont essentiellement composées de coûts de réhabilitation. Enfin, les recouvrements éventuels de coûts, s'ils étaient confirmés et rencontraient tous les critères de comptabilisation, pourraient conduire à une réduction du passif dans le futur.

#### 11. REVENUS REPORTÉS

	2021	2020
Subventions <sup>(a)</sup>	36 996	84 692
Primes, escomptes et frais d'émission de la dette à long terme	-	7 799
Redevances publicitaires	8 213	5 064
Loyers	432	721
	<b>45 641</b>	<b>98 276</b>

<sup>(a)</sup> Le montant de 37 M\$ est relatif au programme SOFIL (84,7 M\$ en 2020).

## Notes complémentaires

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 12. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Obligations et emprunts bancaires, à des taux d'intérêt fixes qui varient de 0,25 % à 6,04 % (0,40 % à 6,04 % en 2020), échéant de janvier 2022 à décembre 2041	4 593 600	4 275 492

La dette à long terme est constituée d'obligations et d'emprunts bancaires qui sont des obligations directes et générales de la Société. La *Loi sur les sociétés de transport en commun* prévoit que l'agglomération de Montréal est garante des engagements et obligations de la Société, ce qui inclut la dette à long terme contractée par la Société.

Depuis la sanction de la *Loi modifiant la Loi sur la Régie du logement et diverses lois concernant le domaine municipal*, chapitre 42 des lois de 2010, la Société emprunte auprès de Financement Québec la portion des investissements prévus être subventionnés par le gouvernement du Québec.

La Société utilise des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt pour des emprunts totalisant 105,6 M\$ (105,6 M\$ en 2020). Ces swaps réduisent le risque de variation des flux de trésorerie associés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

Année d'échéance	2021				2020	
	Dollars canadiens <sup>(a)</sup>	À refinancer	Échéance nette	Taux d'intérêt nominal pondéré	Dollars canadiens <sup>(a)</sup>	Taux d'intérêt nominal pondéré
2021	-	-	-	-	466 391	3,15 %
2022	740 005	412 370	327 635	2,32 %	702 109	2,33 %
2023	647 079	390 490	256 589	2,58 %	609 125	2,60 %
2024	390 312	82 465	307 847	3,28 %	352 300	3,40 %
2025	158 035	-	158 035	2,29 %	119 960	2,33 %
2026	312 448	117 350	195 098	2,41 %	-	-
1 à 5 ans	2 247 879	1 002 675	1 245 204	2,57 %	2 249 885	2,74 %
6 à 10 ans	846 949	79 510	767 439	2,61 %	866 128	2,64 %
11 à 15 ans	576 157	59 759	516 398	3,29 %	497 250	3,42 %
16 ans et plus	922 615	226 336	696 279	2,96 %	662 229	3,22 %
	4 593 600	1 368 280	3 225 320	2,75 %	4 275 492	2,88 %

<sup>(a)</sup> Incluant les emprunts contractés en devises faisant l'objet d'une couverture.

## Notes complémentaires

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 12. DETTE À LONG TERME (SUITE)

	2021	2020
<b>Variation de la dette à long terme</b>		
Solde au début de l'exercice	4 275 492	3 974 862
Nouveaux emprunts <sup>(b)</sup>	677 150	760 798
Remboursement de la dette à long terme net des refinancements	(359 042)	(460 168)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>4 593 600</b>	<b>4 275 492</b>

<sup>(b)</sup> En 2021, un montant de 410,9M\$ (521,5M\$ en 2020) a été emprunté auprès de Financement Québec et un montant de 266,3M\$ (239,3M\$ en 2020) auprès de l'agglomération de Montréal.

	2021	2020
<b>Répartition de la dette à long terme aux fins de son remboursement</b>		
Montants accumulés au fonds d'amortissement	343 994	356 119
Montants à la charge de la Société, garantis par l'agglomération de Montréal	1 373 747	1 201 287
Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme émise – gouvernement du Québec	2 875 859	2 718 086
	<b>4 593 600</b>	<b>4 275 492</b>

## Notes complémentaires

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 13. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2021	2020
Régimes de retraite à prestations déterminées	(11 488)	(13 589)
Autres types de régimes à prestations déterminées	201 836	189 775
	190 348	176 186

Les charges relatives aux régimes à prestations déterminées se chiffrent à 96,8M\$ (84,5M\$ en 2020). Voir la présente note au point f.

#### a) Description des régimes

La Société participe à un certain nombre de régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, qui garantissent à tous les salariés le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les employés de la Société sont les participants actifs d'un des deux régimes de retraite à prestations déterminées de la Société. Les employés couverts par l'accréditation du Syndicat du transport de Montréal (CSN) cotisent au Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (CSN) (ci-après le « Régime CSN ») alors que les autres employés cotisent au Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992) (ci-après le « Régime 1992 »). Ces deux régimes investissent dans des unités de la Fiducie Globale des Régimes de retraite de la Société de transport de Montréal (Fiducie Globale) qui en administre les fonds.

Les cotisations sont calculées sur le salaire de base. Pour le Régime 1992, le taux est de 9,760 % (9,760 % en 2020) pour les employés et aussi de 9,760 % (9,760 % en 2020) pour la Société alors que pour le Régime CSN, le taux est de 9,680 % (9,680 % en 2020) pour les employés et aussi de 9,680 % (9,680 % en 2020) pour la Société.

Pour les services rendus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les prestations versées au titre des services sont égales à 2 % du salaire moyen pour les trois années consécutives les mieux rémunérées, multiplié par le nombre d'années de service avec participation et ne peuvent excéder 70 % de ce salaire moyen. Quant aux services rendus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les prestations versées au titre des services sont égales à 2 % du salaire annuel pour chaque année de participation, indexé avant la retraite selon la situation financière du régime, sans dépasser le salaire industriel moyen.

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite 1992 et CSN aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2020.

Les employés de la Société bénéficient également d'une gamme d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi qui comprennent notamment l'assurance-vie, la couverture de soins de santé, des régimes complémentaires aux prestations versées par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ainsi que le maintien des protections d'assurance lors de certaines absences prolongées. Ces avantages varient dépendamment du groupe d'emploi auquel appartient un employé.

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre de chaque année.

## Notes complémentaires

Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

### 13. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

#### b) Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants portés à l'état consolidé de la situation financière

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres types de régimes	Régimes de retraite	Autres types de régimes
Valeur actuarielle des actifs des régimes (voir d)	(5 957 451)	-	(5 423 802)	-
Obligation au titre des prestations constituées (voir e)	5 994 704	235 273	5 316 071	212 485
Situation de déficit (capitalisation)	37 253	235 273	(107 731)	212 485
Pertes actuarielles non amorties	(48 741)	(33 437)	(44 475)	(22 710)
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(11 488)	201 836	(152 206)	189 775
Provision pour moins-value	-	-	138 617	-
<b>Passif (actif) au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>(11 488)</b>	<b>201 836</b>	<b>(13 589)</b>	<b>189 775</b>

#### c) Régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées excède les actifs

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres types de régimes	Régimes de retraite	Autres types de régimes
Valeur actuarielle des actifs des régimes	(2 392)	-	(1 866)	-
Obligation au titre des prestations constituées	39 581	235 273	36 035	212 485
<b>Déficit de capitalisation</b>	<b>37 189</b>	<b>235 273</b>	<b>34 169</b>	<b>212 485</b>

#### d) Valeur actuarielle des actifs des régimes

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres types de régimes	Régimes de retraite	Autres types de régimes
Solde au début de l'exercice	5 423 802	-	5 282 202	-
Rendement prévu des actifs des régimes	334 988	-	321 167	-
Gain actuariel sur le rendement des actifs des régimes	307 145	-	78 697	-
Rendement réel des actifs des régimes	642 133	-	399 864	-
Cotisations de l'employeur	79 429	3 178	(73 202)	2 946
Cotisations des employés	79 215	-	78 127	-
Prestations versées	(267 128)	(3 178)	(263 189)	(2 946)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>5 957 451</b>	<b>-</b>	<b>5 423 802</b>	<b>-</b>
<b>Juste valeur des actifs des régimes</b>	<b>6 258 804</b>	<b>-</b>	<b>5 638 544</b>	<b>-</b>

## Notes complémentaires

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 13. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

##### e) Obligation au titre des prestations constituées

	2021		2020	
	Régimes de retraite <sup>(a)</sup>	Autres types de régimes	Régimes de retraite <sup>(a)</sup>	Autres types de régimes
Solde au début de l'exercice	5 316 071	212 485	5 042 839	203 591
Coût des services rendus au cours de l'exercice	139 546	6 255	135 162	6 051
Cotisations au fonds de stabilisation	12 758	-	12 102	-
Coût des modifications de l'exercice	155 027	546	-	-
Prestations versées	(267 128)	(3 178)	(263 189)	(2 946)
Intérêts débiteurs sur l'obligation	327 054	6 428	309 707	6 143
Perte (gain) survenue dans l'exercice sur l'obligation	311 376	12 737	79 450	(354)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>5 994 704</b>	<b>235 273</b>	<b>5 316 071</b>	<b>212 485</b>

<sup>(a)</sup> Au 31 décembre 2021, l'obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite comprend une obligation implicite de 1 315,4M\$ (1 054,9M\$ au 31 décembre 2020) découlant de l'adoption en 2014 de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

##### f) Composantes de la charge des régimes à prestations déterminées

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres types de régimes	Régimes de retraite	Autres types de régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice	139 546	6 255	135 162	6 051
Cotisations au fonds de stabilisation	12 758	-	12 102	-
Coût des modifications de l'exercice	155 027	546	-	-
Cotisations des employés	(79 215)	-	(78 127)	-
Amortissement des pertes actuarielles	4 835	2 556	4 782	2 242
Gains actuariels non amortis constatés durant l'exercice	(4 870)	(546)	-	-
Charge au titre des avantages de retraite	228 081	8 811	73 919	8 293
Intérêts débiteurs sur l'obligation	327 054	6 428	309 707	6 143
Rendement prévu des actifs des régimes	(334 988)	-	(321 167)	-
(Revenu) charge d'intérêt	(7 934)	6 428	(11 460)	6 143
Variation de la provision pour moins-value	(138 617)	-	7 583	-
<b>Charge totale</b>	<b>81 530</b>	<b>15 239</b>	<b>70 042</b>	<b>14 436</b>

## Notes complémentaires

**Au 31 décembre 2021**

(en milliers de dollars)

### 13. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

#### g) Principales hypothèses

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres types de régimes	Régimes de retraite	Autres types de régimes
Taux d'inflation à long terme	2,00 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %
Taux d'actualisation	5,73 %	2,75 %	6,22 %	3,00 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,24 %	-	6,24 %	-
Taux de croissance des salaires	2,10 %	2,20 %	2,21 %	2,20 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé	-	5,55 %	-	5,55 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé	-	3,57 %	-	3,57 %
Année où le taux devrait se stabiliser	-	2040	-	2040

## Notes complémentaires

**Au 31 décembre 2021**

(en milliers de dollars)

### 14. IMMOBILISATIONS

	Solde au 31-12-2020	Augmentation	Dispositions et radiation <sup>(a)</sup>	Solde au 31-12-2021
<b>Coût</b>				
Terrains	99 390	83 906	(36)	183 332
Immeubles	791 097	283 986	-	1 075 083
Infrastructures du métro	2 784 900	153 521	-	2 938 421
Tunnels	328 081	-	-	328 081
Infrastructures locales et régionales	83 871	2 915	-	86 786
Matériel roulant - voitures de métro	2 134 811	314 389	37 840	2 411 360
Matériel roulant - bus	1 551 182	114 538	780	1 664 940
Matériel roulant - véhicules de service	73 179	7 078	8 765	71 492
Améliorations locatives	17 363	4	896	16 471
Équipements de bureau et logiciels	323 389	78 894	4 421	397 862
Machinerie, outillage et équipements	312 655	16 998	-	329 653
	8 499 918	1 056 229	52 666	9 503 481
Immobilisations en cours	1 259 265	396 429	-	1 655 694
	9 759 183	1 452 658	52 666	11 159 175
<b>Amortissement cumulé</b>				
Immeubles	212 500	28 111	-	240 611
Infrastructures du métro	964 984	113 752	-	1 078 736
Tunnels	113 858	3 398	-	117 256
Infrastructures locales et régionales	36 437	7 577	-	44 014
Matériel roulant - voitures de métro	374 291	50 226	37 105	387 412
Matériel roulant - bus	754 474	87 927	777	841 624
Matériel roulant - véhicules de service	52 816	5 887	8 639	50 064
Améliorations locatives	14 212	1 127	896	14 443
Équipements de bureau et logiciels	196 110	43 745	4 421	235 434
Machinerie, outillage et équipements	147 643	20 439	-	168 082
	2 867 325	362 189	51 838	3 177 676
<b>Valeur comptable nette</b>	6 891 858			7 981 499

<sup>(a)</sup> Aucune réduction de valeur n'a été opérée au cours de l'exercice (aucune en 2020).



## Notes complémentaires

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 15. AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS

	2021	2020
Dépôts pour l'achat de voitures de métro	-	57 335
Autres dépôts pour l'achat d'immobilisations	23 617	165 937
Primes, escomptes et frais d'émission de la dette à long terme	7 635	-
Frais payés d'avance	10 729	8 101
Autres	530	786
	42 511	232 159

#### 16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2021	2020
<b>Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement</b>		
Compte à recevoir de l'ARTM	(107)	(38 896)
Subventions à recevoir	(358 371)	(43 050)
Autres débiteurs	(4 599)	(30 007)
Compte à payer à l'ARTM	-	(69 063)
Créditeurs et frais courus <sup>(a)</sup>	42 308	845
Revenus reportés	(52 635)	88 134
Passif au titre des avantages sociaux futurs	14 162	154 734
Stocks	(4 210)	(13 081)
Autres actifs non financiers (excluant les dépôts pour l'achat de voitures de métro et les autres dépôts pour l'achat d'immobilisations)	(10 007)	9 298
	(373 459)	58 914
<b>Autres renseignements</b>		
Intérêts payés sur les emprunts temporaires	1 923	3 434
Intérêts payés sur la dette à long terme	125 640	127 227

<sup>(a)</sup> Le coût des immobilisations impayées au 31 décembre 2021 est établi à 273,2M\$ (268,9M\$ en 2020). La variation de ce coût entre l'année en cours et l'année précédente est retranchée des créditeurs et frais courus ainsi que des acquisitions puisqu'elle n'a pas d'incidence sur les flux de trésorerie.

## Notes complémentaires

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 17. INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Utilisation d'instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque des variations des flux de trésorerie liés à la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt auxquels l'expose sa dette à long terme ainsi que du risque de marchandises sur le prix du carburant. Elle n'a pas recours à des instruments financiers à des fins spéculatives.

##### Positions de change et d'intérêt

Au 31 décembre 2021, en considérant l'utilisation des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt, la totalité des emprunts de la Société sont libellés en dollars canadiens et portent intérêt à taux fixe.

##### Risque de crédit

Dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, la Société est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Société considère que ces parties seront en mesure de s'acquitter de leurs obligations puisqu'elle ne traite qu'avec des institutions financières reconnues ayant une cote de crédit supérieure à la sienne.

##### Risque de liquidité

La Société considère qu'elle dispose de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable.

##### Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, du compte à recevoir de l'ARTM, des subventions à recevoir autres que les débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, des autres débiteurs, des emprunts temporaires, ainsi que des créditeurs et frais courus se rapprochent de leur valeur comptable en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Le tableau qui suit illustre la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers :

	2021		2020	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements du fonds d'amortissement (note 6)	342 102	343 994	374 056	356 119
Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme émise (note 7)	2 907 907	2 875 859	2 894 910	2 718 086
Dette à long terme (note 12)	4 758 956	4 593 600	4 701 537	4 275 492

La juste valeur des placements du fonds d'amortissement correspond au montant auquel ils pourraient être échangés sur le marché entre parties indépendantes. La juste valeur des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme ainsi que la juste valeur de la dette à long terme sont fondées essentiellement sur le calcul des flux monétaires actualisés en utilisant les taux de rendement ou le cours du marché en fin d'exercice d'instruments similaires ayant la même échéance. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt reflète le montant que la Société encaisserait ou débourserait si ces contrats étaient terminés à cette date. Au 31 décembre 2021, la juste valeur des passifs financiers associés aux swaps de devises et de taux d'intérêt se chiffre à 23,2 M\$ (20,7 M\$ en 2020) et est comprise dans les montants de la dette à long terme.

## Notes complémentaires

---

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 18. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les principales obligations contractuelles sont les suivantes :

##### a) Baux à long terme

La Société s'est engagée à verser une somme de 564 M\$, en vertu de baux immobiliers à long terme échéant du 31 janvier 2022 au 31 juillet 2043. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 22,1 M\$ pour 2022, 22 M\$ pour 2023, 22,8 M\$ pour 2024, 23,3 M\$ pour 2025, 24,2 M\$ pour 2026 et 449,6 M\$ pour 2027 et les années suivantes.

##### b) Swap de marchandises (carburant)

Afin de se prémunir en partie des variations de prix du carburant, la Société a négocié des ententes (4 contrats de swaps) avec des institutions financières dont les dates d'échéances se terminent entre décembre 2022 et décembre 2024. En fonction des contrats de swaps, au 31 décembre 2021, la Société s'est engagée à payer 0,6719 \$/litre sur 12,9 millions de litres, 0,5832 \$/litre sur 24,1 millions de litres, 0,5450 \$/litre sur 61,9 millions de litres et 0,7177 \$/litre sur 10,8 millions de litres, ce qui porte l'engagement à un volume de 109,7 millions de litres au montant total de 64,2 M\$.

##### c) Contrat d'acquisition de bus hybrides diesels-électriques et bus électriques à recharge lente

En 2018, la Société a adjugé un contrat d'acquisition de bus hybrides diesels-électriques à plancher surbaissé qui s'échelonne de 2019 à 2024 dans le cadre d'un processus d'achats unifiés regroupant les membres de l'Association du transport urbain du Québec. En fonction de ce contrat, la Société peut se prévaloir de l'achat d'un maximum de 830 bus. La Société s'est engagée à acquérir des bus pour un total de 58,9 M\$ en 2022.

Ces contrats prévoient une clause d'indexation en fonction de l'indice des prix à la consommation et de l'indice des prix de l'industrie ainsi que sur la variation du taux de change américain et du taux de change européen pour la portion du coût d'un bus à contenu américain et/ou européen.

Les dépenses admissibles feront l'objet de subventions de 100 % pour un montant total de 58,3 M\$.

##### d) Programme de maintien du patrimoine des équipements fixes du métro et de l'accessibilité

Dans le cadre des Grands programmes de maintien des actifs du métro et de l'amélioration de l'accessibilité dans les stations de métro, la Société a octroyé des contrats de services et de fournitures à divers fournisseurs. Ces contrats s'échelonneront jusqu'en 2026. Le solde résiduel de ces contrats au 31 décembre 2021 est de 560,2 M\$.

Les dépenses admissibles feront l'objet de subventions de 75 % et 95 % pour un montant total de 424,5 M\$.

##### e) Contrat d'acquisition de voitures de métro

En 2010 et 2018, la STM s'était engagée à acquérir 468 voitures de métro (54 trains) et 153 voitures de métro additionnelles (17 trains). Ces trains ont totalement été mis en service au 31 décembre 2021. Un solde résiduel de l'engagement subsiste au 31 décembre 2021 et est composé de 5,5 M\$, relativement à la réception d'outillages spécialisés et de pièces de rechange.

Les dépenses admissibles feront l'objet de subventions de 75 % et 90 % pour un montant de 4,3 M\$.

##### f) Garage Côte-Vertu

La Société a octroyé des contrats pour des services professionnels, des travaux de bétonnage et pour l'acquisition et l'installation des équipements d'électricité et de télécommunications qui s'échelonneront jusqu'en 2022. Le solde résiduel de ces contrats au 31 décembre 2021 totalise 6,2 M\$.

Les dépenses admissibles feront l'objet d'une subvention de 75 % pour un montant de 4,7 M\$.

## Notes complémentaires

---

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 18. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (SUITE)

##### g) Reconstruction du complexe Crémazie

Afin d'augmenter son offre de service bus et de moderniser les installations désuètes de son centre d'entretien majeur de bus, la Société a octroyé en 2017 un contrat à une firme spécialisée pour la reconstruction du complexe Crémazie. Ce contrat est prévu se terminer en 2022. Au 31 décembre 2021, le contrat a un solde résiduel de 14,9 M\$.

Les dépenses admissibles feront l'objet de subventions de 100 % pour un montant total de 14,9 M\$.

##### h) Centres de transport

Afin d'augmenter son offre de service bus et d'accueillir les bus supplémentaires, la Société a octroyé en 2019 un contrat à une firme spécialisée pour l'agrandissement de trois centres de transport (Anjou, St-Laurent et Legendre). Ce contrat est prévu s'échelonner jusqu'en 2022. Un second contrat a été octroyé au cours de 2021 à une firme spécialisée pour la phase 3 du projet. Cette dernière comprend, entre autres, l'ajout et la modification de divers locaux techniques et administratifs et des baies de ravitaillements dans les centres de transport Anjou et Saint-Laurent. Au 31 décembre 2021, les contrats ont un solde résiduel de 13,7 M\$.

Elle a aussi octroyé des contrats pour la construction du centre de transport Bellechasse. Le solde résiduel de ces contrats est de 169,5 M\$ et ces derniers constituent la deuxième phase de la construction du centre qui est prévu s'échelonner jusqu'en 2022.

Les dépenses admissibles feront l'objet de subventions de 75 % pour un montant total de 137,4 M\$.

##### i) Prolongement de la ligne Bleue

La Société a octroyé des contrats de services professionnels et des contrats de travaux préparatoires pour la réalisation du projet qui s'échelonneront jusqu'en 2027. Le solde de ces contrats au 31 décembre 2021 est de 59,6 M\$. Du montant de 59,6 M\$, 5,7 M\$ sont prévus pour la portion des projets connexes non incluse au projet Prolongement de la ligne Bleue (nouveau centre d'attachement – secteur nord-ouest et contrôle de trains – ligne Bleue).

Les dépenses admissibles feront l'objet de subventions de 75 % et 100 % pour un montant de 58,2 M\$.

## Notes complémentaires

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 19. DROITS CONTRACTUELS

En vertu d'ententes déjà conclues, les droits contractuels présentés à la note 18 - obligations contractuelles, sont composés des revenus de subventions estimés sur les dépenses admissibles.

De plus, un montant estimé à 176,8M\$ comprend essentiellement des revenus de loyers associés à la location d'espaces, de fibre optique et de droit de distribution. En ce qui concerne l'affichage publicitaire, il a été établi de présenter les redevances minimales selon les ententes alors que pour les revenus de visibilité, seuls les montants connus au 31 décembre 2021 sont présentés.

L'échéancier de ces droits contractuels sur le 176,8M\$ est établi ainsi :

2022	21 765
2023	22 987
2024	15 008
2025	9 963
2026	9 960
2027 à 2037	97 077

#### 20. ACTIFS ÉVENTUELS

Afin d'éviter toutes incidences négatives sur le dénouement des poursuites qu'elle a intentées, la Société a choisi de ne pas divulguer le montant qu'elle juge probable de récupérer.

#### 21. PASSIFS ÉVENTUELS

##### a) Réclamations et assurances

Le total des montants réclamés par les parties demandresses s'établit à 1 619,3 M\$ (1 581,1 M\$ en 2020). Ces réclamations incluent une action collective de 1 500M\$. Quant au solde des réclamations de 119,3M\$, il est constitué de recours entrepris par des personnes morales et physiques en matière contractuelle et extracontractuelle. Au 31 décembre 2021, la direction a provisionné un montant jugé suffisant relativement à ces réclamations. Les avocats de la Société considèrent que le règlement des autres réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

L'action collective de 1 500M\$ intentée par le Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (le RAPLIQ) a été autorisée par la Cour Supérieure le 26 mai 2017. Le RAPLIQ est un organisme qui a pour mission de promouvoir et de défendre les droits des personnes en situation de handicap. Selon le RAPLIQ, le réseau de transport en commun que gèrent la Société, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) (et les entités qui lui ont succédé, soit l'ARTM et Exo) ainsi que la Ville de Montréal serait inaccessible, violant ainsi les droits et libertés des personnes ayant un handicap physique. Aucune provision n'a été prise pour cette action collective puisqu'à l'heure actuelle, la Société n'est pas en mesure de déterminer l'issue de cette action collective.

La Société auto-assure les risques d'accidents routiers de ses véhicules.

##### b) Obligations environnementales

La Société, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer à la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains* (2002, chapitre 11). Il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter des terrains. Elle a élaboré un plan d'intervention qui comprend des études de caractérisation, des suivis de la qualité des eaux souterraines et des travaux de réhabilitation afin de se conformer à la Loi.

## Notes complémentaires

---

### Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

#### 22. ORGANISATION ET GOUVERNANCE DU TRANSPORT COLLECTIF DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

##### Cession de biens à caractère métropolitain et acquisition de biens à caractère local

Le 19 mai 2016, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal*. Selon cette loi, il est prévu que l'ARTM doit acquérir les équipements et infrastructures, appartenant aux organismes de transport en commun, qui ont un caractère métropolitain. Le contrat de transfert des actifs devra préciser la date et les modalités de transfert des biens. Elle devra acquérir ces actifs à la valeur nette comptable. Inversement, les actifs auparavant désignés comme métropolitains, dont l'usage est exclusif aux clients d'un seul organisme de transport, seront transférés à ce dernier et verront leur désignation métropolitaine retirée.

Au 31 décembre 2021, certaines cessions d'actifs n'ont pas encore été réalisées. Il est prévu que la Société transfère des terminus à l'ARTM, et l'ARTM transfèrera à la Société des stationnements incitatifs et des terminus.

#### 23. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice.

## Tableau 1 - Excédent accumulé consolidé

Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	2021	2020
<b>Excédent accumulé</b>		
Excédent de fonctionnement affecté	999	999
Fonds de roulement	7 000	7 000
Fonds d'immobilisations	159 668	158 444
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	6 057	6 057
Financement des investissements en cours	(639 500)	(473 700)
Dépenses constatées à pourvoir	(110 599)	(113 209)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6 640 342	5 722 548
	<b>6 063 967</b>	5 308 139

Conformément au modèle élaboré par le MAMH, la Société présente certaines informations financières établies à des fins fiscales. Outre la ventilation de l'excédent accumulé, ces informations financières sont reflétées aux conciliations des excédents de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales ainsi qu'à l'endettement total net à long terme présenté au tableau 2.

### Excédent de fonctionnement affecté

L'excédent de fonctionnement affecté comprend la partie de l'excédent accumulé dont l'utilisation est réservée par résolution à des fins précises.

### Fonds de roulement

Ce fonds est composé du capital non engagé qui est réservé à l'acquisition de certaines immobilisations. Il doit être renfloué sur une période maximale de 5 ans.

### Fonds d'immobilisations

La création de ce fonds a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 3 décembre 2014. Ce fonds peut uniquement être utilisé pour financer la partie non subventionnée de l'acquisition, réparation ou rénovation de certaines immobilisations.

### Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés

Ce poste représente l'ensemble des sommes disponibles à la suite de la fermeture des règlements d'emprunts.

### Financement des investissements en cours

Le financement des investissements en cours correspond à l'excédent du financement permanent réalisé sur les acquisitions d'immobilisations.

## Tableau 1 - Excédent accumulé consolidé (suite)

Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

### Dépenses constatées à pourvoir

Les dépenses constatées à pourvoir résultent des éléments suivants :

- Passif initial des régimes non capitalisés lié aux avantages sociaux futurs.
- Financement des activités de fonctionnement relatif aux frais d'émissions et d'intérêts.

	2021	2020
<b>Avantages sociaux futurs</b>	(99 023)	(99 023)
<b>Activités de fonctionnement à financer à long terme</b>		
Frais d'émission et d'intérêts de la dette à long terme	(25 496)	(23 921)
<b>Éléments présentés à l'encontre des dépenses constatées à pourvoir</b>		
Financement des activités de fonctionnement	13 920	9 735
	<b>(110 599)</b>	<b>(113 209)</b>

### Investissement net dans les immobilisations et autres actifs

L'investissement net dans les immobilisations et autres actifs est composé du fonds d'amortissement, qui comprend des sommes accumulées pour le remboursement de la dette à long terme et des revenus d'intérêts procurés par ces sommes, de la valeur comptable nette des immobilisations réduite de la dette reliée à ces immobilisations et des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme.

	2021	2020
<b>Actif</b>		
Fonds d'amortissement	343 994	356 119
Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme émise	2 875 859	2 718 086
Immobilisations	7 981 499	6 891 858
	<b>11 201 352</b>	<b>9 966 063</b>
<b>Passif</b>		
Dette à long terme	(4 593 600)	(4 275 492)
Dette aux fins des activités de fonctionnement	32 590	31 977
	<b>(4 561 010)</b>	<b>(4 243 515)</b>
	<b>6 640 342</b>	<b>5 722 548</b>



## Tableau 2 - Endettement total net à long terme consolidé

Au 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	2021	2020
<b>Dettes à long terme</b>		
Obligations et emprunts bancaires	4 593 600	4 275 492
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer à long terme	639 500	473 700
Activités de fonctionnement à financer à long terme	11 576	14 186
<b>Déduire</b>		
Montants accumulés au fonds d'amortissement	(343 994)	(356 119)
Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme émise	(2 875 859)	(2 718 086)
	<b>2 024 823</b>	<b>1 689 173</b>

L'endettement total net à long terme correspond à l'endettement dont le remboursement doit être pourvu au moyen de contributions ou d'autres revenus autonomes futurs.